Image not found or type unknown

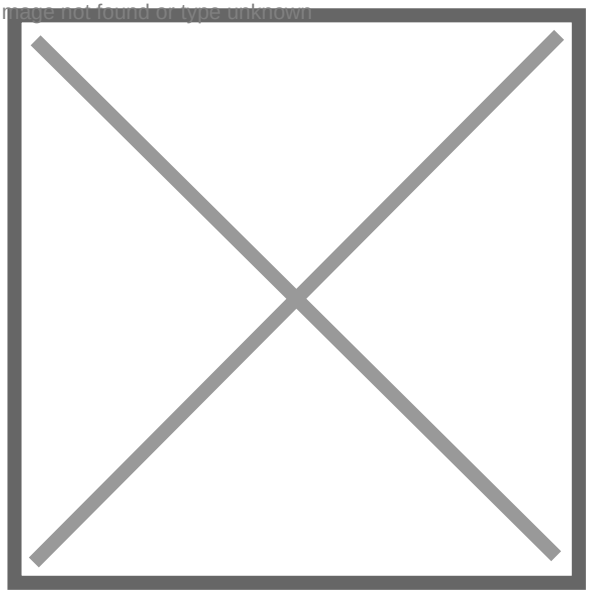

Estimation coût droit de succession après 6 mois

Par **nuttea**, le **07/07/2023** à **18:15**

Bonjour,

Je recherche des renseignements concernant les droits de succession d'une maison plain pied.

Ma mère est decedee en 2016 et aucune démarches de droit de succession n'a été réalisée.

Mon père est toujours en vie et mes parents avaient établi un contrat de mariage.

La maison est au nom de ma mère. Nous sommes 2 enfants. Mon frère est étudiant et moi même je suis au RSA.

J'ai du mal à évaluer la valeur de la maison (elle a été construite en 2012 mais nous l'avons occupée, vécus (mon frère, mon père et moi-même) qu'après le décès de notre mère en 2016. Nous vivions dans la maison appartenant et étant au nom de notre père auparavant.

Mes question sont les suivantes :
comment se répartit en terme de pourcentage le bien entre mon frère et moi-même ? Est-ce automatiquement du 50-50 ?
en terme de frais de droit de sucession à quel montant devrais-je m'attendre ? Ce montant est-il divisé par 2 entre mon frère et moi-même ?

Il y a t-il des échéanciers de paiement ou un échelonnement? Je suppose que les sommes à payer sont assez voire très élevés...

A cela devrait s'ajouter des frais de notaires, quel serait le montant approximativement ?

J'espère avoir pu être claire et n'avoir oublié aucun éléments.

Merci à ceux et celles qui répondront !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés